

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Titulaires et nominations. — II Correspondance romaine. — III Aux Prières. — IV L'Alliance National et le monument Bourget. — V L'encyclique "De Jesu Christo Redemptore". — VI Centenaire de la fondation de la communauté du Sacré-Cœur. — VII Traité de matière médicale. — VIII La première neige. — IX Congrégation de L'Index. — X Apostolat de la Prière.

TITULAIRES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTREAL

Dimanche, le 16 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Eusèbe ; solennité de ceux de Saint-Constant et de Sainte-Lucie.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Damase.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Solennité du titulaire de Sainte-Lucie (Disraëli).

NOMINATIONS

RAR décision de Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :
M. Napoléon Maréchal, chanoine honoraire, curé de Saint-Jacques-de-l'Achigan ;

M. l'abbé A. Paiement, vicaire à Joliette.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 14 novembre 1900.



N pèlerinage piémontais de 3,000 personnes est arrivé hier à Rome et sera reçu ce matin par le Souverain-Pontife. Le pape descendra à Saint-Pierre où il assistera au chant des litanies ; puis, après avoir reçu les chefs du pèlerinage et les évêques présents, il donnera à tous la bénédiction pontificale.

—J'ai vu plusieurs évêques étrangers qui n'avaient pas eu, depuis quelques années, d'audience du Souverain-Pontife et il était intéressant de connaître leur impression sur la santé du pape. Une personne qui vit à Rome et a de fréquentes occasions d'approcher de Sa Sainteté ne peut se rendre compte d'un dépérissement lent des forces ; un étranger, au contraire, revoyant le pape après un long intervalle devrait en être frappé. Or ces évêques sont unanimes à dire que l'aspect du Souverain-Pontife n'a pas changé, depuis les trois ou quatre ans qu'ils avaient eu le bonheur d'être à ses pieds. Ils ont remarqué la même lucidité d'esprit, la même promptitude de mémoire, la même facilité d'élocution. Pour eux le Souverain-Pontife n'a pas vieilli, et il leur semblait même mieux se porter qu'il y a quelques années. Vraisemblablement le Souverain-Pontife a encore de longs jours devant lui et les années, qui passent sur sa tête sans rien enlever à sa verte vieillesse, donnent l'espoir de la continuation de son pontificat.

— Cependant, ce ne sont pas les tristesses qui manquent au chef de l'Eglise ; et elles viennent en grande partie de celle qui fut jadis sa fille chérie et ne lui cause aujourd'hui qu'amertumes et déboires. On se rappelle que la question des Assomptionnistes fut une sorte de compromis et que le gouvernement français s'était engagé vis-à-vis du nonce pontifical à épargner les autres congrégations, si on lui abandonnait celle-là, dont l'attitude politique lui causait de nombreux désagréments. La *Croix* avait pris dans l'affaire Dreyfus une position qui contrariait les projets du gouvernement ; elle avait refusé de défendre le traître que le ministère voulait absolument innocenter. Le nonce pontifical crut à ces paroles, se fia à ces promesses, et les Augustins de l'Assomption n'étant pas soutenus par le Souverain-

Pontife devaient nécessairement succomber. Ils ont d'ailleurs succombé en moines qui mettent l'obéissance au-dessus des autres vertus ; et bien que l'abandon dont ils ont souffert leur fût doublement cruel, jamais une plainte n'est sortie de leur bouche.

— Mais le gouvernement français n'avait d'autre intérêt par cette négociation que d'endormir la vigilance du nonce pontifical. Ayant obtenu le sacrifice des troupes les plus vaillantes, l'abandon de la forteresse avancée, il a poussé une pointe jusque dans la place. Sous prétexte de défense d'Etat il va faire une loi sur les associations, dans laquelle les congrégations religieuses seront prises d'une telle façon qu'il leur sera impossible de vivre. Mais comme cependant, à la faveur du droit commun, elles pourraient peut-être encore échapper, le gouvernement va présenter pour elles une loi spéciale, qu'il ferait mieux d'intituler " loi pour la suppression des communautés religieuses ".

— Le plan du gouvernement est de ne s'attaquer pour le moment qu'aux communautés non autorisées ; et parmi celles-ci, il prendra celles composées de prêtres, tels que jésuites, dominicains, capucins et autres. Les dispositions de la loi pour empêcher la congrégation supprimée de vivre, sous une modalité quelconque, sont telles que la vie en commun est absolument rendue impossible, puisque tout local *habité* par des religieux vivant en commun sera censé leur appartenir nonobstant toute preuve contraire, et partant confisqué par l'Etat. C'est en un mot la mise brutale hors la loi des congrégations religieuses. On laissera provisoirement tranquilles les associations reconnues et les communautés de femmes. Comme la persécution contre ces dernières revêtirait un aspect par trop sectaire, le gouvernement attendra pour continuer son œuvre de spoliation l'effet des premières mesures. Mais d'ores et déjà les communautés religieuses sont condamnées.

— Le Souverain-Pontife ne pouvait rester indifférent devant une pareille ruine pour l'Eglise de France. Il a écrit une lettre au président de la République, pour se plaindre de la condition faite à ceux qui font vœu d'observer les conseils évangéliques. Comme le gouvernement français se gardera bien de publier cette lettre, il a été résolu que le pape en communiquerait le texte aux journaux. Mais cette protestation est malheureusement destinée à demeurer stérile, la

gouvernement n'entend plus depuis des années la voix de la justice, et ses oreilles ne s'ouvrent que pour écouter le chant de guerre qui crie la révolution contre l'Eglise et son Christ.

— Dimanche dernier, grande fête au collège de Saint-Anselme sur l'Aventin. Soixante abbés, venus de toutes les nations de l'Europe, de l'Amérique et même de l'Australie, s'y étaient donnés rendez-vous pour la consécration de l'église du monastère. Le collège et l'église construits, par l'abbé primat des Bénédictins, Dom Hildebrand de Hemptine, dans le plus pur style roman du XIII^e siècle, constituent un des monuments les plus imposants de la nouvelle Rome. Bâti sur l'Aventin, il frappe le premier la vue du voyageur qui arrive par la ligne de Civita Vecchia. Quand on en a franchi le seuil, on est saisi du caractère de grandeur et de simplicité que le révérend abbé a su imprimer à l'ensemble comme au plus humble, au plus oublié des détails.

— La consécration de l'église, dédiée à Saint-Anselme, a été faite par le cardinal Rampolla délégué par le Souverain-Pontife avec le titre de *legat a latere*. Commencée à sept heures du matin, la cérémonie n'a pris fin qu'à deux heures, après la grande messe pontificale chantée par le cardinal qui ne semblait aucunement fatigué d'une si longue cérémonie. Le plain chant de Dom Pothier était admirablement exécuté sous la direction de Dom Laurent Janssens, et la messe fut célébrée selon ce que l'on appelle à Rome le rite papal. L'épître et l'évangile furent alternativement chantés en latin et en grec ; l'offertoire, le sanctus et l'agnus ont été eux aussi chantés dans les deux langues, la partie grecque étant confiée au collège de cette nation qui se trouve sous la direction des Pères Bénédictins.

— Cette belle fête a resserré les liens qui unissent les différentes abbayes de l'ordre de Saint-Benoît, et celui-ci a maintenant à Rome un centre digne de son passé et gage de son avenir.

DON ALESSANDRO.

AUX PRIERES

Rév. Père Hyacinthe, des Frères de la Charité de Saint-Vincent de Paul, ancien conseiller général, décédé en Belgique.

Sœur Marie-Eugénie Guénette-Maheu, des Sœurs Grises de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Montréal.

L'ALLIANCE NATIONALE

ET LE

MONUMENT BOURGET



'ETAIT pour une grande et belle œuvre que se réunissaient, mardi soir, dans la grande salle du Monument National, artistes et auditeurs.

Un concert organisé par le Cercle Bourget, de l'Alliance Nationale, au profit du monument du grand évêque, rassemblait plusieurs de nos meilleurs musiciens.

Il est vrai que l'auditoire était déjà conquis par la généreuse initiative des organisateurs et par la noblesse du sentiment religieux et patriotique qui les a inspirés ; mais les applaudissements qu'il a distribués aux virtuoses étaient aussi excellemment mérités.

La soirée, en effet, a été très réussie, avec son magnifique programme où entrait la magistrale lamentation *Gallia* de Gounod.

A la fin du concert Mgr l'archevêque a dit quelques mots, pour répondre au désir du président de l'Alliance Nationale.

Je demande grâce, a-t-il dit, pour le dernier article du programme. Dans un voyage que je viens de faire, je suis probablement passé trop brusquement de l'été à l'hiver, et je me trouve ce soir avec une gorge qui ne me permet pas de faire le discours qu'il conviendrait de faire. Mais je puis, au moins, remplir un devoir : celui de remercier et de tout mon cœur le Cercle Bourget et l'Alliance Nationale du concours qu'ils ont bien voulu apporter à une œuvre qui m'est chère : l'érection d'un monument à la gloire de Mgr Ignace Bourget. Ils ont fait là, ce me semble, acte de patriotisme et ont donné un bel exemple qui ne saurait manquer d'être imité, d'une manière ou d'une autre, par les diverses associations de Montréal. Quant à ceux qui ont organisé ce concert si distingué et aux artistes qui

y ont pris part, qu'ils veulent bien accepter l'expression de ma sincère reconnaissance. M. Philippe Hébert m'écrivait ces jours derniers de Paris : " Je travaille à l'œuvre que vous m'avez confiée avec toute mon âme d'artiste, heureux de contribuer à immortaliser la mémoire d'un homme qui fut un grand évêque et un grand citoyen". Ces paroles expriment parfaitement le sentiment de toute notre population. L'appel que j'ai fait a été entendu. Le succès de l'œuvre ne fait aujourd'hui de doute pour personne. Que toutes les volontés s'unissent et bientôt, devant notre majestueuse cathédrale, on verra se dresser la statue de celui qui restera une des gloires les plus pures de l'Eglise et de la patrie.

LUDOVIC D'EU.

L'ENCYCLIQUE

" DE JESU CHRISTO REDEMPTORE "



NOUS envoyons à nos lecteurs, avec la présente livraison de notre revue, le texte officiel français d'une encyclique que vient de publier Sa Sainteté Léon XIII.

En nous demandant de communiquer ce document au clergé et aux fidèles du diocèse, Mgr l'archevêque nous a chargé de faire savoir à messieurs les curés que c'est son désir qu'ils l'étudient attentivement, et qu'ils en résument ensuite les enseignements et les considérations principales à leur troupeau.

A l'aurore du nouveau siècle, le Souverain-Pontife lève les yeux vers Jésus-Christ Rédempteur; et, comme chef de l'Eglise universelle, c'est en lui qu'il met toute sa confiance pour le salut des âmes et la paix du monde, dans le vingtième siècle.

Cette encyclique a donc un caractère exceptionnel de grandeur et d'importance. Le pape lui-même en a souvent parlé avec prédilection dès avant sa publication.

Elle constate le merveilleux succès de l'année sainte. Elle

répète, avec une insistance toute particulière, que Jésus-Christ est la voie, la vérité, et la vie. Elle invite à prêcher Jésus-Christ en toute occasion, dans les écoles, dans les usines, dans les congrès, partout.

Inspirons-nous de ces pensées, de cette doctrine ; inculquons-les à tous ceux qui dépendent de nous, à tous ceux qui attendent de nous leur formation et l'orientation de leur vie religieuse.

Nous sommes tous disciples d'un même maître infailible, tous enfants d'une même Église divine dans sa fondation et son indéfectible permanence, tous frères dans le sang rédempteur du Christ.

Nous devons être animés par une même inspiration surnaturelle et vivre dans une étroite et forte communauté de sentiments.

Espérons que le siècle nouveau verra se réaliser plus complètement que jamais ce phénomène tant désiré par Léon XIII.

CENTENAIRE DE LA FONDATION

DE LA

COMMUNAUTÉ DU SACRÉ-CŒUR.

A communauté du Sacré-Cœur est dans la joie, elle traverse une des phases les plus glorieuses de son existence et vient de célébrer par des fêtes, à la fois grandioses et touchantes, fêtes inoubliables pour ceux qui en ont été les heureux témoins, le centenaire de sa fondation.

Les religieuses du Sacré-Cœur ne cherchent guère la publicité, elles aiment que le silence se fasse autour de leurs travaux, donnant à leurs fêtes le caractère d'intimité qui en fait le charme. Mais un centenaire m'a paru un événement assez exceptionnel pour justifier un léger écart aux traditions du passé.

L'hospitalité qui m'est offerte dans la *Semaine religieuse* est nécessairement restreinte, je me bornerai donc à résumer les faits. Supprimant les variations que mon admiration et ma reconnaissance m'auraient inspirées, je parcourerai, par la pensée, la route déjà suivie sans m'arrêter à y cueillir des fleurs.

Le 21 novembre était le grand jour du triomphe de la vénérable mère Barat, c'est pourquoi tous les couvents du Sacré-Cœur, il y en a cent quarante-deux, s'unissaient dans un même sentiment de joie et de filiale tendresse. La nécessité de se conformer à ce programme explique pourquoi les fêtes du Sault-au-Récollet coïncidèrent avec celles du couvent de la rue Saint-Alexandre.

Les journaux quotidiens ayant parlé longuement de cette dernière maison, je ne raconterai que les fêtes du Sault auxquelles j'ai eu le bonheur d'assister.

Un triduum de prières commença le 18 novembre et se continua les jours suivants ; trois prédicateurs distingués, le Rév. Père Lalande, M. le chanoine Archambault et le Rév. Père O'Brien, parlèrent avec éloquence ; et un salut solennel termina chacune de ces pieuses cérémonies.

Le 21 novembre la messe pontificale fut chantée par Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield. La ravissante chapelle du couvent était ornée avec un goût exquis ; la musique était délicieuse et contribuait à élever les cœurs, que l'émotion et les souvenirs avaient préparés au recueillement.

Un dîner superbe fut servi au clergé et aux religieuses des différentes communautés, toutes anciennes élèves ou amies du Sacré-Cœur, et ce fut un touchant spectacle que celui que présentaient ces religieuses ; Sœurs de la Congrégation, de Sainte-Croix, de Sainte-Anne, des Saints-Noms de Jésus et de Marie, Sœurs Grises, Sœurs de la Providence, ajoutant une note sympathique au concert de louanges qui s'élevait autour du tombeau de la vénérable mère Barat, et prouvant par leur présence qu'une même pensée les animait toutes : travailler ensemble à

l'éducation de la jeunesse et au soulagement de l'infortuné.

A deux heures commença une intéressante séance présidée par Sa Grandeur Mgr Emard et à laquelle assistaient un bon nombre de prêtres. La salle de réception était décorée avec un art parfait, la musique et le chant furent très bien exécutés ; puis deux jeunes filles, Melles H. Beullac et M. Surveyer, récitèrent une gracieuse poésie sur *Mater admirabilis*, le modèle par excellence des pensionnaires. L'adresse des anciennes élèves fut présentée par Mme Surveyer, sœur du regretté Mgr Fabre ; celle des élèves actuelles, par Mme M. Mignault. Mgr Emard termina la séance par des paroles aussi aimables que délicates. On se rendit ensuite à la chapelle pour le salut, qui fut suivi d'un éloquent sermon par M. Beaubien, curé du Sault.

Le 22 c'était la fête de famille et les anciennes élèves accoururent en grand nombre se grouper autour de leurs bonnes maîtresses. La joie était grande de se trouver réunies après bien des années de séparation, de se reconnaître encore malgré les ravages du temps. Un goûter délicieux, gracieusement servi par les élèves, nous procura une heure de franche gaieté, à laquelle se mêla cependant un peu de tristesse. La plupart d'entre nous avons connu les épreuves, les revers, les deuils profonds ; et dans ces épanchements de l'amitié, nous faisons revivre avec le tableau riant des jours heureux, les heures de mélancolie et de larmes.

Après le dîner une séance récréative nous réunit toutes ; elle fut présidée par M. Lamarche, aumônier du couvent, ayant à sa droite, Mme Jetté, épouse du lieutenant-gouverneur, à sa gauche, la révérende mère Blanc, supérieure, puis Mme H. Hamilton, présidente des Enfants de Marie, les révérends pères Turgeon et Lalande et un grand nombre d'autres. La scène représentait un palais romain. Une tragédie en trois actes intitulée « Ixile » fut admirablement jouée et je félicite sincèrement les élèves qui en ont fait les frais. La musique et le chant furent remarquables et l'on admira spécialement Mmes

Lesage et Bourdeau, anciennes élèves ; et parmi les élèves d'aujourd'hui, Melles Gaertner, Lavergne et Vaillancourt.

A la demande générale Mme Jetté voulut bien répéter l'adresse lue la veille au couvent de la ville. C'est une belle page de littérature et d'histoire qui nous a fait apprécier, une fois de plus, l'élévation des sentiments et le remarquable talent de l'auteur.

Le couronnement de cette séance fut un tableau vivant. La vierge Marie entourée d'anges présentait un spectacle ravissant ; toutes ces petites têtes de chérubins sortant d'un nuage étaient d'un naturel parfait ; on aurait juré que la mère Barat récompensait ses fidèles enfants en leur laissant entrevoir un coin du ciel.

Sa Grandeur Mgr Bruchési, retenu loin de nous, a cependant témoigné sa sympathie en envoyant aux religieuses un magnifique cadeau et sa paternelle bénédiction. Afin de prouver à notre vénéré archevêque quels regrets nous a causé son absence, je terminerai par une citation empruntée à l'adresse des anciennes élèves.

« Les fêtes de ce monde, même les plus légitimes, celles qui sont imprégnées d'un caractère religieux, sont souvent incomplètes : la joie véritable habite des régions plus élevées. Mgr Bourget a été le premier protecteur de la communauté du Sacré-Cœur au Canada, Mgr Fabre l'a encouragée par sa bienveillante sympathie ; mais c'est à leur successeur, Mgr Bruchési, à celui que des circonstances remarquables ont fait surnommer l'évêque du Sacré-Cœur, qu'était réservée la consolation de bénir les fêtes du centenaire. Cette joie nous a été refusée et cependant nous n'avons pas le droit de nous plaindre.

« En déléguant auprès de nous Sa Grandeur Mgr Emard, notre archevêque nous a gâtées, car il a choisi pour cette mission son compagnon de jeunesse et de travail, son frère dans l'épiscopat, un de ses amis les plus chers. Cette faveur a été vivement appréciée. »

Un grand congé de sortie fut accordé aux pensionnaires, ce fut certainement une des plus joyeuses parties du programme, et peut-être un des meilleurs moyens de leur inspirer le culte de la vénérable fondatrice.

UNE ANCIENNE ÉLÈVE.

Montréal, le 26 novembre 1900.



TRAITE DE MATIERE MEDICALE

LES Sœurs de la Providence mettront prochainement en vente un ouvrage très important.

Ceux qui s'occupent du soin des malades ont depuis longtemps appris à apprécier l'excellent *Traité de matière médicale*, publié par ces dévouées religieuses.

C'est une œuvre de patience et de labeur, composée avec le concours de médecins éminents, et à l'aide des meilleurs travaux parus en Europe et en Amérique.

Depuis 1890, date de la dernière édition de ce grand ouvrage, des remèdes nouveaux ont été introduits dans la pratique médicale, la science a fait de nouvelles découvertes, et les Sœurs de la Providence ont cru qu'elles devaient refondre leur travail pour le mettre absolument à point.

C'est ce *traité* remanié qui sera prochainement mis en vente, au prix de cinq dollars (\$ 5.00).

Il comprend tout l'ancien travail, avec un appendice considérable (160 pages). Un index nouveau (18,000 noms) permet de référer instantanément à l'article dont on a besoin. Le tout forme un volume, grand format, de plus de 1,600 pages.

Traité de matière médicale, dit le titre, mais en réalité le volume renferme plus que cela. Il contient un mémorial thérapeutique, des notes sur la botanique, la chirurgie et l'hygiène, sur les poisons et les antidotes, la vie et la maladie.

En somme cet ouvrage se recommande d'une façon toute spéciale aux médecins, aux gardes-malades, à toutes les familles.

LA PREMIERE NEIGE.



A neige ! Comme elle est blanche et belle à première neige de cette fin d'automne 1900 !

Hier, quand elle commença de tomber, je croyais plutôt, malgré les pronostics des journaux, qu'elle serait bien vite réduite, la petite neige flasque et molle, à se *changer en eau*, comme disent les braves gens, et qu'elle ne nous donnerait qu'une douce nostalgie de nos hivers....passés !

Mais non, elle a tenu bon ! Le ciel a continué de nous la donner de plus en plus solide et plus forte ; et de son blanc manteau, comme d'un immense linceul—nous sommes en novembre—elle a couvert les places, les rues, les arbres et les toits.

Ce matin, aux premières heures, toute cette blancheur, riante sous le ciel gris, paraissait endormie sur la terre encore silencieuse et donnait à la nature un reflet nouveau de lumière et de gaieté. Et au moment où j'écris, bien que la vie déjà circule à profusion dans les rues de la ville, la neige, tombant encore, donne à toute chose je ne sais quelle impression de calme, de repos et de joie !

* * *

Voici donc venir l'hiver !

L'hiver ? Je sais qu'il est cruel souvent aux pauvres et aux souffreteux. Mais, je ne veux voir de lui, aujourd'hui, que ce qu'il a d'attrayant. Aux nouveaux venus il ne convient pas de dire des choses pénibles.

Nous en jouissons de notre hiver canadien sans en comprendre assez peut-être tous les charmes. Nous y sommes trop habitués. M'est avis que ceux qui connaissent d'autres hivers sont mieux disposés à rendre justice au nôtre. La faculté comparative est, en effet, dans la raison humaine une très utile puissance : elle amène souvent à voir clairement ce qui sans elle resterait enveloppé d'ombre et de demi-jour.

C'est ainsi qu'ils comprennent mieux notre hiver et parlent plus

justement de ses charmes ceux qui nous reviennent des *vieux pays* : de cette Italie, par exemple, au ciel si pur, et de ces collines de Rome sur le penchant desquelles on voit, en février, parmi les herbes usées et jaunies, pointer les pousses nouvelles, en vert ou en bleu foncé, et où pourtant l'hiver est si maussade et si attristant ;..... ou encore, de cette terre du midi de la France, où les douces haleines des brises méditerranéennes remplacent les aquilons, et, de ces *près fleuris qu'arrose la Seine*, où l'hiver cependant est si morne à voir sous les brouillards et les froidures de décembre et de janvier !

* * *

Qu'il est beau notre hiver canadien ! et qu'on le regrette sincèrement, alors que, perdu dans un appartement du *Quartier Latin* à Paris, et mal défendu contre les morsures d'un froid humide par un foyer de cheminée plus poétique que calorifique, on se souffle dans les doigts pour tenir sa plume ou son livre sans faiblir.....

Qu'il est beau notre hiver canadien ! et qu'on le regrette sincèrement, quand dans les vieilles salles des antiques écoles romaines de théologie ou de droit, on s'escrime à comprendre *Saint Thomas* ou *Suarez*, à déchiffrer les *Decretales* ou les *Extravagantes*, sans parvenir d'ailleurs à se débarrasser de cette lourdeur pesante du *Sirocco*, que connaissent si bien tous les étudiants de Rome !.....

Oui ! je vous l'affirme, on le regrette parfois, là-bas, le cher hiver canadien ! Certes, c'est beau de vivre sous le ciel d'Italie ou sur la terre de France ! Mais dans le sombre cadre de l'hiver européen, de cet hiver aux allures d'automne et aux pluies incessantes, un Canadien ne fait pas toujours joyeuse mine. Il soupire souvent au souvenir des froids secs de son hiver et il pense à sa belle et blanche neige !

Je sais bien que c'est la force de l'habitude qui crée chez nous ce besoin, mais pour un Canadien—où qu'il soit !—un hiver sans neige, c'est.....c'est un rosier sans roses, voilà !

* * *

Car il est vraiment beau notre hiver ! Voyez tomber la neige—il en tombe toujours pendant que j'écris. — Toute l'atmosphère est

chargée de mille et mille flocons tenus, qui *obliquent* sous la poussée des vents, et, se succédant sans cesse, vont se masser en une couche blanche et molle qui s'étend partout. Sur les toits dont elle purifie les laideurs, sur les chemins dont elle cache les noirceurs ; plus loin, dans les campagnes, sur les champs qu'elle recouvre comme d'une vaste nappe ; ici, plus près, sur les flancs de notre beau Mont Royal, sur les branches des arbres et jusque sur les croisillons de ces gigantesques poteaux de télégraphe qu'elle ne réussit pas hélas ! à enjoliver.....

Partout, partout, l'hiver étend son blanc manteau.

C'est nouveau, c'est gai, c'est doux à voir. Il fait bon humer l'air. Les passants semblent joyeux. Et vous verrez, qu'à la sortie des écoles, les enfants, aujourd'hui, crieront avec entrain ; car, pour eux, que de joies la neige leur promet.

Pour eux et pour d'autres encore. Pendant ces jours d'automne tristes et sombres, jours de brume et de pluie, jours de morne ennui, combien de bonnes femmes attendent que par leurs fenêtres arrive au foyer un rayon de gaieté, un rayon de blancheur, j'allais dire, oui, un rayon de neige !

Que de familles ont hâte de voir enfin venues les bonnes soirées, où l'on cause au coin du feu, où l'on s'amuse honnêtement, les bonnes soirées d'hiver !

Et puis, la neige est si blanche, si pure, si belle, quand elle scintille de mille reflets sous les caresses du roi soleil !

* * *

Et la neige tombe toujours.

Mais nous ne sommes qu'en novembre, et même nous ne sommes qu'au dix du mois, à la veille de l'*été de la Saint-Martin*. C'est donc certain, cette neige-là, elle ne restera pas. Elle va disparaître bientôt, trop tôt. Elle n'aura contribué comme sa sœur la pluie, qu'à détremper la poussière des rues, et, toute cette blancheur qui m'enchanté, ce soir peut-être, sera maculée, contaminée, changée en une boue noire et laide à voir !

N'en est-il pas un peu de la sorte dans le monde moral ? Que d'âmes se sont ainsi trouvées un beau jour—au lendemain d'une retraite, par exemple—vêtues à nouveau d'une parure toute blanche et toute pure ! Et non seulement elles étaient parées des blanches livrées de la grâce recouvrée, mais elles étaient purifiées pour de bon, changées, transformées, ressuscitées ! Et puis, hélas, en un vil plomb cet or s'est changé.

Pourquoi faut-il qu'un souffle impur, un contact corrupteur, un feu destructeur revienne troubler, souiller, ravager, l'air, l'atmosphère et la vie de ces âmes ?

Pourquoi ? Dieu veut le combat dont la palme est aux cieux et l'homme est si faible pour combattre.

Pourtant, si la terre n'est pas libre de garder ou non le manteau d'hermine, dont la nuit d'hier l'a recouverte, les âmes, elles, sont libres ! La robe blanche, dont les revêt la grâce de Dieu, elles la peuvent garder pure et nette, immaculée et belle toujours.

Et quand même ce serait au prix de quelques sacrifices ! Ces sacrifices-là auront là-haut si belle récompense !

* * *

Pauvre neige bientôt maculée, n'êtes-vous pas une image de la pauvre âme souillée ?

Jolie neige qui tombez si fine, si tenue, si pure, si blanche, n'êtes-vous pas une figure des grâces qui surabondent là où le péché avait abondé ?

Tombez, tombez, ô jolie neige ! vous réjouissez la vue en ces tristes heures du mois des deuils et des larmes.....

Tombez, tombez, ô grâces divines ! Tombez dans nos âmes, gardez-les blanches, pures et belles, sous les regards de Dieu, maintenant et toujours !

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR, ptre.

Montréal, 10 novembre, 1900.

CONGREGATION DE L'INDEX

Nouveau catalogue

IL y a quelques années, la Sacrée-Congrégation de l'Index procédait à une refonte de son catalogue. La nouvelle constitution *Officiorum ac munerum*, qui réformait les règles de l'Index, rendait ce travail indispensable. Il était inutile de continuer à charger ce catalogue de volumes qui ne sont plus que des raretés bibliographiques. Bref, il y avait un travail d'élimination à faire dans ces condamnations, et une commission fut nommée *ad hoc*. Elle s'est constamment réunie toutes les semaines et a terminé ses travaux cette année. Le nouveau catalogue a été imprimé et vient d'être distribué aux cardinaux. On ne le trouve pas encore dans le commerce, mais c'est affaire seulement de quelques jours.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de novembre 1900

Approuvée et bénie par Léon XIII

Le Jubilé

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT CE MOIS

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, afin que tous les fidèles profitent avec empressement de la grâce du Jubilé.

Résolution apostolique : Gagner et faire gagner le Jubilé.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE

SA SAINTETE LE PAPE LEON XIII

DE JESUS-CHRIST REDEMPTEUR

AUX VÉNÉRABLES FRÈRES

LES PATRIARCHES, PRIMATS, ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES

ET AUTRES ORDINAIRES

EN PAIX ET COMMUNION AVEC LE SIÈGE APOSTOLIQUE

LÉON XIII PAPE

Vénérables Frères,

Salut et bénédiction apostolique,

BIEN qu'on ne puisse envisager l'avenir sans appréhensions, et qu'on n'ait, au contraire, que trop et de trop graves motifs de s'alarmer, tant il règne de germes invétérés de calamités au sein des choses privées et publiques, il semble que ce déclin de siècle ne laisse pas d'offrir, par la bonté divine, quelque sujet de consolation et d'espérance. Nul, en effet, ne jugera sans intérêt pour le salut commun, qu'il se produise dans les âmes, avec un retour au souci des biens spirituels, un réveil de foi et de piété chrétienne. Et, qu'il en

soit ainsi à l'heure présente, qu'en beaucoup d'hommes ces choses salutaires ou se raniment ou se ravivent, nous en avons pour garants, non de vagues indices, mais des signes manifestes. Voici qu'au milieu des séductions du siècle, et parmi tant d'obstacles extérieurs dont la piété se trouve environnée, sur un signe du Pontife Suprême, on voit d'immenses multitudes affluer à la Ville Eternelle et au tombeau des Princes des Apôtres; habitants de Rome, aussi bien qu'étrangers, s'adonner ostensiblement aux pratiques religieuses; et, pleins de foi dans les trésors ouverts par l'Eglise, rechercher avec une sainte avidité tout ce qui peut assurer leur salut éternel. Et, qui ne serait ému encore du spectacle qu'offre à tous les yeux, ce redoublement extraordinaire de piété fervente envers le Sauveur? On estimera sans peine digne des meilleurs temps du christianisme l'ardeur avec laquelle, de l'Orient à l'Occident, tant de milliers d'hommes, unis dans les mêmes pensées et les mêmes sentiments, saluent à l'envi le nom de Jésus-Christ, et célèbrent ses louanges. Plaise à Dieu que ces étincelles de foi antique, qui éclatent en quelque sorte sous nos regards, allument un vaste incendie; et que l'excellent exemple donné par un si grand nombre ébranle tous les autres. Qu'y a-t-il en effet d'aussi nécessaire, à notre époque, que de restaurer partout dans les sociétés la foi chrétienne et les vertus de nos pères? Quel malheur que d'autres hommes, en trop grand nombre, restent sourds aux avertissements que leur donne ce renouvellement de piété! Ah! *s'ils savaient le don de Dieu*, s'ils venaient à comprendre qu'il ne se peut rien de plus malheureux que d'avoir brisé avec le Libérateur du monde, et d'avoir abandonné les mœurs et les institutions chrétiennes, à leur tour, assurément, ils secoueraient leur torpeur et ne se donneraient de repos qu'ils n'eussent changé de voie, et conjuré ainsi une perte assurée. Or, conserver et étendre sur la terre le règne du Fils de Dieu, travailler au salut des hommes, en leur communiquant les bienfaits de la rédemption, c'est la mission de l'Eglise;

mission si auguste et tellement sienne, qu'elle constitue la raison principale de son pouvoir et de son autorité. C'est à quoi, il Nous semble que, pour Notre part, Nous Nous sommes appliqués jusqu'à ce jour, et de toutes Nos forces, dans l'exercice si ardu et si plein de sollicitudes du Pontificat Suprême. Pour vous, Vénérables Frères, concourir avec Nous à cette œuvre, en faire votre principal souci et le premier objet de vos labeurs, c'est assurément votre pratique habituelle, pour ne pas dire quotidienne. Nous devons toutefois, et vous et Nous, redoubler d'efforts, ainsi l'exigent les temps, et profiter spécialement de l'Année Sainte, pour étendre davantage la connaissance et l'amour de Jésus-Christ, par nos enseignements, nos exhortations, nos conseils; et tâcher de nous faire entendre, s'il est possible, non tant des hommes pour qui c'est une habitude de prêter docilement l'oreille aux maximes chrétiennes, que de ces autres, de beaucoup les plus malheureux, qui, gardant le nom de chrétiens, traversent néanmoins la vie, le cœur vide d'espérance et d'amour de Jésus. Ceux-là surtout Nous inspirent une souveraine compassion; c'est à eux en particulier que Nous demandons de réfléchir sur leur conduite et de considérer le sort qui les attend, s'ils n'ouvrent les yeux.

N'avoir jamais ni d'aucune façon connu Jésus-Christ, c'est assurément un immense malheur, qu'on ne peut toutefois taxer d'opiniâtreté et d'ingratitude. Mais le rejeter ou l'oublier après l'avoir connu, est un crime si affreux et une telle folie, qu'on a peine à se l'expliquer en un homme raisonnable. Jésus-Christ, en effet, est le principe et la source de tout bien; et, de même que c'est sa grâce seule qui pouvait délivrer l'homme, ce n'est que sa vertu qui le peut garder. *Il n'est point de salut en quelque autre. Car il n'est pas sous le ciel d'autre nom donné aux hommes par lequel on doit être sauvé.* (1) Ce qu'est la vie mortelle, en-dehors de Jésus-Christ, *Vertu de Dieu et Sagesse de Dieu; ce*

(1) Act. iv, 12.

que sont les mœurs ; à quelles conséquences aboutissent les choses humaines ; ne le savons-nous pas assez par l'exemple de ces peuples malheureux, sur lesquels la lumière chrétienne n'a point brillé ? Si peu qu'on se rappelle, ne serait-ce que par le tableau qu'en a esquissé saint Paul, tout ce qu'il y régnait d'aveuglement d'esprit, de dépravations contre nature, d'excès monstrueux de superstition et de débauche, on se sent l'âme pénétrée tout à la fois de compassion et d'horreur.—Ces choses-là sont connues sans doute communément, mais non pas communément pesées et approfondies. Non, il ne s'en trouverait pas un si grand nombre aveuglés par l'orgueil ou endormis dans l'indifférence, si le souvenir des bienfaits divins était plus répandu, et si l'on considérait plus fréquemment l'abîme d'où le Christ a arraché l'homme, et les hauteurs où il l'a porté. Dshérité et exilé depuis bien des siècles, le genre humain se précipitait chaque jour à sa ruine, accablé des maux épouvantables que nous avons rappelés et d'autres encore : contagion funeste engendrée par le péché de notre premier père, et que nulle ressource humaine ne pouvait guérir ; quand, descendant du ciel en libérateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ apparut. Au premier jour du monde, Dieu lui-même l'avait promis comme le futur vainqueur qui triompherait du *serpent* ; et, dès lors, vers sa venue, l'ardeur d'un impatient désir avait tenu fixé, de siècle en siècle, le regard des hommes. Longtemps, les oracles sacrés et les chants prophétiques l'avaient ouvertement proclamé dépositaire de toute espérance. Et, en outre, par les vicissitudes de sa fortune, par les faits de son histoire, par ses institutions, ses lois, ses cérémonies, ses sacrifices, un peuple choisi avait clairement et distinctement annoncé, que celui-là même accomplirait et consumerait le salut du genre humain, qui devait être, selon les traditions, prêtre et tout ensemble victime expiatrice, restaurateur de la liberté humaine, prince de la paix, docteur de toutes les nations, fondateur d'un royaume éternel. Tous ces titres, figures, oracles, présentant sous des

apparences diverses la plus substantielle et harmonieuse unite, désignaient l'être unique qui, sous l'empire de la charité excessive dont il nous a aimés, devait un jour se dévouer pour notre salut. Et, en effet, quand le conseil divin fut arrivé à maturité, le Fils unique de Dieu fait homme, offrit, dans son propre sang, une pleine et très abondante satisfaction pour les hommes à la majesté outragée de son Père ; et, rachetant d'un si haut prix le genre humain, il se l'acquitt à lui-même. *Vous n'avez pas été rachetés par les matières périssables de l'or et de l'argent, mais par le sang précieux de Jésus-Christ, agneau candide et sans tache* (2). Ainsi, cette humanité qu'il tenait déjà sous son pouvoir et son empire, comme créateur et conservateur de toutes choses ; par un véritable et rigoureux rachat, il l'a faite sienne à un second titre. *Vous ne vous appartenez plus, car vous avez été rachetés d'un grand prix* (3). Par là, Dieu a restauré toutes choses en Jésus-Christ. *Mystérieuse et bienfaisante prédétermination, en vertu de laquelle il avait résolu, quand serait venue la plénitude des temps, de tout restaurer en Jésus-Christ* (4). Et, en effet, à peine le Sauveur a-t-il aboli la cédule de notre condamnation, en la clouant à la croix, que voici soudainement les colères célestes apaisées ; l'humanité troublée et errante affranchie des chaînes de l'antique esclavage ; Dieu pardonnant à l'homme, lui rendant sa grâce, lui rouvrant l'accès de l'éternelle béatitude, lui restituant le droit et lui offrant les moyens d'y arriver. Alors, comme se réveillant d'un long et mortel sommeil, l'homme ouvrit les yeux à cette lumière de vérité, si longuement désirée, si vainement cherchée. Il reconnut, tout d'abord, qu'il était né pour des biens incomparablement plus hauts et plus magnifiques, que ne le sont les biens sensibles, choses caduques et éphémères où il avait borné jusque-là les pensées et les soucis de son exis-

(2) I Petr. I, 18-19.

(3) I Cor. VI, 19-20.

(4) Eph. I, 9-10.

tence. Il comprit que le fond même de la vie, que la loi suprême, que la fin où il faut tout rapporter, c'est que, sortis de Dieu, nous retournaions un jour à Dieu. En vertu de ce principe et de cette maxime fondamentale, l'homme se retrouva lui-même et reprit conscience de sa dignité ; les cœurs s'ouvrirent au sentiment de liens fraternels unissant tous les hommes ; et, par une conséquence logique, droits et devoirs, ou furent menés à leur perfection, ou nouvellement constitués, pendant que des vertus naissaient de tout part, que nulle philosophie païenne n'eût même pu supçonner. Aussi, pensées, actes, mœurs, tout prit un autre cours ; et, quand la connaissance du Rédempteur se fut répandue au loin, et que sa vertu se fut écoulée jusqu'aux veines intimes des sociétés, bannissant l'ignorance et les vices antiques, il se produisit un tel renversement de choses, par la naissance d'une civilisation chrétienne, que la face de la terre s'en trouva totalement changée.

Dans ces souvenirs, Vénérables Frères, on puise Nous ne savons quelle infinie douceur, en même temps qu'on y recueille un grave avertissement : c'est que la reconnaissance à l'égard du Divin Sauveur doit remplir nos âmes, et se traduire en toutes les formes possibles.

Un long intervalle nous sépare, il est vrai, des origines et des premiers temps de la rédemption ; mais qu'importe puisque la vertu de cette rédemption est indéfectible, et que les bienfaits en restent impérissables et immortels ? Celui qui a réparé une fois la nature humaine ruinée par le péché, celui-là même la conserve et la conservera perpétuellement. *Il s'est donné lui-même en rédemption pour nous tous...* (5). *Tous seront vivifiés dans le Christ* (6). *Et son règne n'aura point de fin* (7). Ainsi, selon le plan éternel de Dieu, le salut de tous et de chacun

(5) I Tim. II, 6.

(6) I Cor. xv, 22.

(7) Luc. I, 33.

réside en Jésus-Christ. Qui l'abandonne se trame à lui-même, dans une sorte de folie aveugle, sa propre perte, et fait, du même coup autant qu'il est en lui, que la société humaine retombe, comme si elle était battue d'une violente tempête, en cet abîme de maux et de calamités, d'où l'a arrachée la bonté du Rédempteur.

Car, si l'on dévie de la vraie route, on devient le jouet de décevantes illusions, qui détournent toujours davantage du terme désiré. De même si l'on rejette la pure et authentique lumière de la vérité, on ne saurait empêcher les ténèbres d'offusquer l'esprit, et une lamentable perversion de doctrines de tourner les âmes à la déraison. Enfin, quel espoir de vie peut-il rester à ceux qui abandonnent le principe même et la source de la vie ? Or, la voie, la vérité, la vie, c'est uniquement Jésus-Christ. *Je suis la voie, la vérité et la vie* (8). Lui banni, c'en est fait de ces trois indispensables conditions de salut.

Est-il nécessaire de démontrer une chose qui s'affirme d'elle-même, et que l'on sent profondément jusque dans la plus grande affluence des prospérités temporelles, savoir, qu'il n'est rien, hors Dieu, où le cœur humain puisse trouver son complet et absolu repos ? L'unique fin de l'homme, c'est Dieu ; et il est très vrai de dire que cette vie terrestre porte l'aspect et toute la physionomie d'un voyage. Or, Jésus-Christ est notre *voie* : en ce laborieux et périlleux voyage, nous nous flatterions vainement de parvenir à Dieu, le bien final et suprême, autrement qu'avec Jésus-Christ pour soutien et pour guide. *Personne ne vient à mon Père si ce n'est par moi* (9). Qu'est-ce à dire, si ce n'est par lui ? D'abord et par-dessus tout, si ce n'est par sa grâce ; mais, grâce qui resterait *vide* en l'homme, s'il négligeait ses préceptes et ses lois. Après avoir opéré notre salut, Jésus, répondant à une nécessité, a laissé sa loi, comme gardienne et

(8) Io. xiv, 6.

(9) Ibid.

tutrice du genre humain, afin que les hommes, revenus de leurs errements, pussent, guidés par elle, marcher à coup sûr vers leur Dieu. *Allez et enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé...* (10). *Gardez mes commandements* (11). Par là, nous pouvons entendre que ce qu'il y a d'essentiel et d'absolument nécessaire dans la profession du christianisme, c'est d'être docile aux préceptes de Jésus-Christ, et de lui consacrer sa volonté dans une soumission toute cordiale. Grande chose, certes, qui requiert souvent beaucoup d'efforts et une lutte vigoureuse et opiniâtre. Car, bien que la nature humaine ait été réparée par la grâce du Rédempteur, il reste en elle un certain fond d'affections vicieuses, morbides, débilitantes. Des penchants divers tiraillent l'homme, et les attraits du sensible induisent facilement le cœur à suivre ce qui flatte, non ce que Jésus-Christ commande. Il faut pourtant lutter contre ses passions, leur résister de toutes ses forces, *en esprit de soumission au Christ* : si elles n'obéissent pas à la raison, elles la dominent, et, arrachant tout l'homme à Dieu, elles font de lui leur esclave. *Les hommes dont le cœur est corrompu et qui repoussent la foi ne réussissent pas à ne pas servir... car ils sont esclaves de la triple cupidité, ou de la volupté, ou de l'orgueil, ou de la curiosité* (12). Et, dans ce combat, il faut être tellement disposé, que l'on regarde comme un devoir de ne reculer point, pour Jésus-Christ, devant la peine et la souffrance. Il est difficile, assurément, de repousser des choses qui déploient tant d'amorces pour nous séduire ; il est dur, il est amer de fouler aux pieds ce qu'on appelle biens du corps et de la fortune, pour rester fidèle à la volonté et au commandement de notre maître. Il est de toute nécessité, cependant, que le chrétien soit patient et fort dans la souffrance, s'il veut passer chrétiennement ce

(10) Matt. xxviii, 19-20.

(11) Io. xiv, 15.

(12) S. Aug. *De Vera Rel.* 37.

qui lui a été mesuré de vie sur cette terre. Aurions-nous oublié de quel corps et de quelle tête nous sommes les membres ? Il a pris la croix, se proposant le bonheur, celui qui nous a prescrit de nous renoncer. Aussi bien, des dispositions d'âme que nous venons de dire, dépend la dignité même de la nature humaine. Il n'y a pas jusqu'à la philosophie antique qui ne l'ait mainte fois observé : se commander à soi-même, et faire que la partie inférieure obéisse à la supérieure, ce n'est point l'abdication d'une volonté déprimée : non ; c'est au contraire l'acte d'une vertu généreuse, admirablement conforme à la raison, et tout à fait digne de l'homme. Au surplus, beaucoup souffrir, beaucoup endurer, est la condition humaine. Il n'est pas plus au pouvoir de l'homme de s'arranger une vie exempte de douleur, et remplie de toute félicité, que de réduire à néant le dessein de son divin auteur, lequel a voulu que les conséquences de l'antique faute fussent perpétuelles. Il convient donc de n'attendre point sur la terre l'abolition de la douleur, et de tremper son âme pour la supporter avec patience, en y reconnaissant un gage certain des récompenses suprêmes. Car, ce n'est point aux richesses ni aux délices de la vie, ce n'est point aux honneurs ni à la puissance, mais à la patience et aux larmes, au zèle de la justice et à la pureté du cœur, que le Christ a promis l'éternelle béatitude.

On voit facilement par là ce qu'on peut attendre des aberrations et de l'orgueil de certains hommes, lesquels, faisant mépris de l'autorité du Rédempteur, placent l'homme au plus haut faite du monde, et prétendent que la nature humaine règne en souveraine absolue sur toutes choses ; encore qu'ils ne sachent ni amener l'avènement de ce règne, ni même en définir le caractère. Le règne de Jésus-Christ, c'est de la charité qu'il tire sa forme et sa vitalité ; aimer saintement et suivant l'ordre, tel est son fondement et toute sa substance ; d'où suit nécessairement tout le reste : observer inviolablement ses propres devoirs, respecter les droits d'autrui, estimer l'humain

inférieur au céleste, préférer à toutes choses l'amour de Dieu. Au contraire, cette souveraineté de l'homme rejetant Jésus-Christ, ou dédaignant de le connaître, a pour base unique l'égoïsme : la charité lui est étrangère, elle ignore le dévouement. Que l'homme commande, Jésus-Christ y consent ; mais en la seule manière possible : c'est qu'il commence par servir Dieu, et demander religieusement à sa loi la règle et la discipline de la vie.

Par loi de Jésus-Christ, nous n'entendons pas uniquement les préceptes de morale strictement naturelle, ni les seuls préceptes antiquement révélés, ceux-ci d'ailleurs perfectionnés et achevés par Jésus-Christ, qui les a expliqués, interprétés, sanctionnés ; nous entendons encore tout le reste de sa doctrine, et notamment ses institutions. Parmi elles, l'Eglise est au premier rang ; ou, pour mieux dire, entre toutes les œuvres de Jésus-Christ, en peut-on marquer une seule que l'Eglise n'enferme et ne contienne éminemment en elle-même ? Or, c'est par le ministère de l'Eglise, œuvre admirable de sa sagesse, qu'il a voulu perpétuer le mandat dont son Père l'avait investi. Tandis que, d'une part, il lui confiait tous les moyens de salut ; de l'autre, il faisait aux hommes une obligation rigoureuse de lui obéir comme à lui-même, et de la suivre religieusement comme la règle de leur vie : *Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise* (13). C'est donc à l'Eglise qu'il faut demander la loi de Jésus-Christ ; et, conséquemment, si le Christ est la voie de l'homme, pareillement l'Eglise ; lui, par lui-même et par droit de nature ; elle, à titre de mandat et par communication de puissance. D'où il suit, que ceux qui tendent au salut en-dehors de l'Eglise, se trompent de route et se consomment en vains efforts.

A cet égard, la condition des sociétés humaines ne diffère pas sensiblement de celle des individus. Elles aussi courent à

(13) Luc. x, 16.

des catastrophes, si elles sortent de la *voie*. Celui qui est tout ensemble, créateur et rédempteur de la nature humaine, le fils de Dieu, roi et maître de l'univers, a une autorité souveraine sur les sociétés, non moins que sur les individus. *Il lui a donné la puissance et l'honneur et le commandement ; et tous les peuples et toutes les tribus et toutes les langues le serviront..* (14). *J'ai été établi roi par lui. Je te donnerai toutes les nations en héritage, et un empire qui s'étendra jusqu'aux confins de la terre* (15). La loi du Christ doit donc régir de telle sorte les hommes groupés en société, qu'elle règle et dirige non seulement la vie privée, mais encore la vie publique. Et, comme c'est Dieu qui a déterminé et établi cet ordre de choses, et qu'on n'y saurait déroger impunément, c'est fort mal servir l'intérêt public, que de ne point donner aux institutions chrétiennes la place qui leur est due. Otez Jésus, et la raison humaine se confond, privée de son meilleur secours et de sa plus précieuse lumière ; et l'on voit s'obscurcir aisément la notion du véritable principe qui a donné naissance, par l'œuvre de Dieu, à l'organisation civile, et qui consiste surtout en ceci, que les hommes, moyennant les liens sociaux, parviennent au bien-être naturel, mais dans une entière dépendance de ce bonheur souverain, parfait, éternel, qui est au-dessus de la nature. La confusion gagnant les esprits, tous font fausse route, et ceux qui commandent et ceux qui obéissent : plus rien de sûr à suivre, ni de solide où s'appuyer.

Et autant il est nuisible et funeste de sortir de la voie, autant d'abandonner la vérité. Or, la vérité première, absolue, essentielle, c'est Jésus-Christ, puisqu'il est le Verbe de Dieu, consubstantiel et coéternel au Père, un avec lui. *Je suis la voie et la vérité*. Si donc la raison humaine cherche la vérité, qu'elle obéisse avant tout à Jésus-Christ, et se repose avec assurance

(14) Daniel, VII, 14.

(15) Ps. II.

sur son enseignement, convaincue que par la bouche de Jésus-Christ, c'est la vérité même qui parle. Les ordres de choses sont innombrables, où l'esprit humain, comme en un champ fécond, et qui d'ailleurs lui est propre, peut donner libre carrière à ses études et spéculations ; et cela, non seulement avec l'aveu de la nature, mais à sa demande expresse. Ce qui est impie et viole la nature, c'est que l'esprit ne veuille pas se contenir dans ses propres bornes, et que, dépouillant la modestie qui lui convient, il méprise l'autorité du Christ enseignant. La doctrine dont dépend notre salut, roule presque uniquement sur Dieu et les choses divines ; elle n'est pas née d'une sagesse humaine, le Fils de Dieu l'a puisée entièrement en son Père. *Les paroles que vous m'avez données, je les ai transmises* (16). Elle embrasse donc nécessairement bien des choses, non certes contraires à la raison, ce qui est absolument impossible, mais placées à de telles hauteurs, que notre esprit est aussi incapable d'y atteindre, que de saisir Dieu tel qu'il est en lui-même. Mais en vérité s'il est tant de choses cachées et que la nature elle-même a enveloppées de mystère, choses dont l'explication échappe à toute sagacité humaine, et que pourtant nul homme de bon sens n'oserait révoquer en doute, c'est un flagrant abus de liberté que de n'admettre pas comme insaisissables à notre esprit, celles qui passent infiniment la nature entière. Ne vouloir point de dogme revient à ceci, ne vouloir point de religion chrétienne. Il faut donc plier sa raison à une humble et respectueuse dépendance de Jésus-Christ : *in obsequium Christi* ; à ce point qu'on la rende captive de son autorité auguste, *Enchaînant toute intelligence dans la soumission au Christ* (17). Telle est la sujétion dont Jésus-Christ nous fait ses tributaires ; et à bon droit, puisqu'il est Dieu, et que seul il a sous son empire souverain l'intelligence de l'homme, aussi bien que sa volonté. Au reste,

(16) Io. xviii, 8.

(17) II. Cor. x, 5.

asservir son esprit à Jésus-Christ, son maître, ce n'est nullement, pour l'homme, agir servilement, mais au contraire en parfaite convenance, soit avec sa raison, soit avec son excellence native. Par là, il se range volontairement sous l'autorité, non d'un homme, mais de Dieu son créateur et le roi universel, de qui il est le sujet par loi de nature ; et il s'enchaîne, non aux opinions d'un maître humain, mais à l'éternelle et immuable vérité. Et ainsi, il conquiert, du même coup, le bien naturel de l'esprit et la liberté. Car, la vérité qui procède de l'enseignement de Jésus-Christ met en lumière ce qu'est chaque chose en elle-même, et ce qu'elle vaut ; et si, pénétré de cette connaissance, l'homme y harmonise sa vie, il asservit non lui-même aux choses, mais les choses à lui-même, non la raison aux passions, mais les passions à la raison ; et, affranchi de la pire des servitudes, qui est celle du péché et de l'erreur, il conquiert la plus précieuse des libertés : *Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous délivrera* (18). Il est donc évident que ceux qui récusent pour leur esprit l'autorité de Jésus-Christ, mettent leur volonté en lutte ouverte et opiniâtre avec Dieu. Mais, pour s'être soustraits à la puissance divine, ils n'en sont pas plus libres ; ils tombent sous le joug de quelque autorité humaine ; on les voit, comme c'est l'ordinaire, se choisir quelqu'un, dont ils se font un maître toujours écouté, toujours révééré, toujours suivi. De plus, en fermant ainsi leur esprit au commerce des choses divines, ils le resserrent en un cercle plus étroit, et diminuent, pour celles mêmes accessibles à la raison, ses aptitudes au progrès. Car, il n'y a pas peu d'objets dans la nature, que la lumière de la doctrine sacrée aide puissamment à expliquer ou à comprendre. Et il n'est pas rare que, en châtiment de leur orgueil, Dieu dérobe à ces hommes la vue du vrai, afin qu'ils soient punis par où ils ont péché. Pour ce double motif, on en voit souvent, quoique de grand génie et de science raffinée, tomber en des

(18) Io. VIII, 32.

absurdités et des erreurs grossières, dont il n'y avait pas d'exemple.

Qu'il reste donc pour constant que, dans la vie chrétienne, l'intelligence doit être abandonnée totalement et sans réserve à l'autorité divine. Que si cette subordination de la raison à l'autorité humilie et afflige quelque peu l'orgueil, passion qui a tant d'empire sur nous, c'est une nouvelle preuve que, dans le chrétien, ce n'est pas la volonté seule qui doit savoir se beaucoup mortifier, mais encore l'esprit. Nous voudrions qu'ils s'en souvinssent, ceux qui rêvent et souhaitent même de voir s'établir dans la profession chrétienne, une discipline de foi et de mœurs, dont les préceptes beaucoup plus doux et plus indulgents à la nature humaine, ne nous demanderaient que peu ou point de mortification. Ceux-là ne comprennent pas suffisamment la portée de la foi et des institutions chrétiennes. Ils ne voient pas s'offrir à nous de toute part la *Croix*, exemplaire de vie et perpétuel étendard, pour tous ceux qui veulent, non en paroles seulement, mais en fait et en réalité, suivre Jésus-Christ.

Être vie n'appartient qu'à Dieu. Les autres êtres participent à la vie, ne sont pas la vie. Mais, de toute éternité et par sa nature même, Jésus-Christ est vie, de même qu'il est vérité, parce qu'il est Dieu de Dieu. De lui, comme de la première et très auguste source, toute vie s'est écoulée et s'écoulera perpétuellement dans le monde : tout ce qui est, est par lui ; tout ce qui vit, vit par lui, parce que *toutes choses ont été faites par le Verbe, et que rien n'a été fait sans lui de ce qui a été fait.*—Ainsi, d'abord, pour la vie de nature. Mais Nous avons déjà mentionné plus haut une vie bien meilleure et de beaucoup préférable, savoir la *vie de grâce*, don de la bonté de Jésus-Christ, qui a pour heureuse conclusion la *vie de gloire*, à laquelle doivent se rapporter toutes nos pensées et tous nos actes. En ceci réside la substance de la doctrine et des lois chrétiennes

que *morts aux péchés, nous vivions à la justice* (19), c'est-à-dire à la vertu et à la sainteté, en quoi consiste, avec une ferme espérance de la béatitude éternelle, toute la vie morale des âmes. Mais, le vrai et propre aliment de la justice, le seul qui convienne au salut, c'est la foi chrétienne. *Le juste vit de foi...* (20). *Sans la foi il est impossible de plaire à Dieu* (21). Aussi, est-ce Jésus-Christ, générateur, père, auteur de la foi, qui conserve et soutient la vie morale ; ce qu'il fait principalement par le ministère de l'Eglise. C'est à elle, en effet, que, dans un dessein de miséricordieuse et très sage providence, il a confié, pour nous les appliquer, les moyens propres à engendrer en nous la vie dont nous parlons, à la conserver une fois engendrée, à la ranimer si elle venait à s'éteindre. C'est pourquoi, la force s'anéantit, qui crée et conserve les vertus *salutaires*, si la discipline des mœurs se sépare de la foi divine. Et en effet, ils dépouillent l'homme de sa plus haute dignité, et, le faisant décheoir de la vie surnaturelle, le replongent misérablement dans la vie naturelle, ceux qui prétendent régler l'honnêteté des mœurs sur les seules données de la raison. Ce n'est pas que l'homme ne puisse, par un droit usage de cette raison, discerner et observer bon nombre de préceptes naturels. Mais les discernerait-il tous et les observerait-il inviolablement toute sa vie, ce qu'il ne peut d'ailleurs que moyennant la grâce du Rédempteur, c'est vainement que, sans la foi, il se promettrait le salut éternel. *Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme un sarment, il se desséchera, sera ramassé, jeté au feu, et brûlé* (22). *Qui n'aura pas cru, sera condamné* (23). Au surplus, si nous voulons savoir ce que vaut en elle-même cette honnêteté con-

(19) I. Petr. II, 24.

(20) Salat. III, 41.

(21) Herb. XI, 6.

(22) Io. xv, 6.

(23) Mar. xv, 16.

temptrice de la foi, et quel fruit elle porte, nous n'avons que trop de réponses sous les yeux. D'où vient que, en dépit de tant d'efforts pour établir et accroître la prospérité publique, un malaise profond et toujours plus envahissant oppresse les sociétés? Ils disent que la société civile se soutient d'elle-même, qu'elle peut prospérer sans le secours des institutions chrétiennes, et parvenir, de ses seules forces, au but qu'elle se propose. En conséquence, ils veulent que tout ce qui est administration publique soit laïcisé; et c'est ainsi que l'on voit, de jour en jour, s'effacer des mœurs civiles et de la vie sociale les derniers vestiges de la religion de nos pères. Mais ils ne s'aperçoivent pas assez de ce qu'ils font. Supprimer, avec Dieu, la sanction du bien et du mal, c'est fatalement dépouiller les lois de leur autorité la plus essentielle, c'est ruiner la justice, et briser par là les deux liens les plus fermes et les plus indispensables de toute société. De même, ôter l'espérance et l'attente des biens éternels, c'est fatalement allumer dans les cœurs la soif des biens terrestres, et pousser chacun à en tirer violemment à soi autant que lui permettront ses forces. Conséquences : jalousies, envies, haines; machinations ténébreuses; volontés poursuivant le renversement de toute puissance; esprits méditant sur tous les points de la terre d'épouvantables ruines. Plus de paix au dehors, plus de sécurité au dedans : la vie publique troublée par de sinistres forfaits.

En un tel conflit de convoitises et parmi de si graves périls, il faut s'attendre en tremblant aux pires catastrophes, ou chercher en toute hâte un remède. Enchaîner les malfaiteurs, chercher à adoucir les mœurs populaires, détourner du crime par toutes les ressources des lois, c'est bien, c'est nécessaire; ce n'est pas tout. C'est plus haut qu'il faut chercher la guérison des peuples : il faut faire appel à une force plus grande que n'est la force humaine, à une force qui atteigne les âmes, y ranime le sentiment du devoir, les rende meilleures — la force qui a déjà sauvé une fois le monde, alors qu'il s'effondrait sous

le poids de calamités plus terribles encore. Rendez sa vie, redonnez sa force à l'esprit chrétien dans la société, en lui ôtant ses entraves, et la société sera régénérée. Le conflit des classes inférieures et supérieures s'apaisera de soi-même ; et un respect mutuel consacrerà des deux côtés la légitimité des droits ; que pauvres et riches écoutent le Christ, et ils resteront également dans le devoir, les uns comprendront qu'ils doivent chercher le salut dans la justice et la charité, les autres, dans la modération et la tempérance. La société domestique, gardée par la crainte de Dieu qui commande et qui défend, retrouvera son assiette normale ; et aux yeux des peuples, les préceptes naturels eux-mêmes reprendront toute leur valeur, savoir, qu'il faut respecter l'autorité légitime et obéir aux lois, ne point faire de sédition, ne point tramer de complot. Oui, que la loi chrétienne préside à tout, que rien ne l'entrave, et l'ordre établi par la divine providence se conservera sans effort, avec les fruits qui lui sont propres, la prospérité et la paix. C'est donc le cri même du salut public, qu'à celui duquel il n'eut jamais fallu s'éloigner, qui est la voie, la vérité et la vie, retournent, non les individus seulement, mais la société humaine tout entière. Il faut qu'en celle-ci le Christ rentre en maître, comme dans son domaine ; et que, puisant en lui la vie dont il est la source, on en empreigne toutes les parties et l'organisme de la chose publique : les prescriptions et les prohibitions des lois, les institutions populaires, les écoles, la législation du mariage et de la famille, le palais du riche, l'atelier de l'artisan. Et ce qui ne doit échapper à personne, c'est que de là dépend grandement cette civilisation si ardemment désirée ; car elle s'entretient et progresse, moins par les biens du corps, richesses et prospérité matérielle, que par ceux de l'âme, bonnes mœurs et pratique des vertus.

C'est l'ignorance, plus encore qu'une volonté perverse, qui tient un grand nombre d'hommes éloignés de Jésus-Christ : on

en compte beaucoup, en effet, qui s'appliquent à l'étude de l'homme, beaucoup à l'étude du monde, fort peu à celle du Fils de Dieu. La première chose donc à obtenir, c'est que la science bannisse l'ignorance, afin que l'on ne répudie ni ne méprise plus Jésus-Christ sans le connaître. Nous adjurons tous les chrétiens, en quelque lieux qu'ils se trouvent, de s'appliquer de toutes leurs forces à connaître leur Rédempteur et à comprendre ce qu'il est. A peine l'auront-ils regardé, d'un cœur droit et d'un esprit impartial, qu'ils verront clairement qu'il ne se peut rien concevoir de plus salutaire que sa loi, de plus divin que sa doctrine. A un tel résultat contribueront merveilleusement, Vénérables Frères, votre autorité et vos efforts, en même temps que le zèle et l'application du clergé. Graver dans l'âme des peuples la vraie notion et, pour ainsi dire, l'image de Jésus-Christ ; mettre en lumière, par la plume et par la parole, sa charité, ses bienfaits, ses institutions, dans les écoles primaires, dans les collèges, du haut de la chaire, partout enfin où s'en offre l'occasion, estimez que c'est là votre premier devoir. Sur ce qu'on appelle les *droits de l'homme*, les foules en ont entendu assez ; qu'on leur parle enfin des droits de Dieu. Le temps y est favorable, comme suffisent à l'indiquer ce que nous avons dit du réveil de sentiments chrétiens au cœur d'un grand nombre, et plus spécialement tous ces témoignages de piété à l'égard du Rédempteur, que nous lèguerons, s'il plaît à Dieu, au siècle qui vient, comme gage d'un meilleur avenir. Mais, comme il s'agit d'une chose dont nous ne pouvons attendre le bienfait que de la bonté divine, unis dans un même esprit de zèle et dans de communes et ardentes prières, faisons de persévérants efforts pour fléchir le Tout-Puissant, afin qu'ému de miséricordes, il ne laisse pas périr ceux qu'il a sauvés de son sang. Qu'il daigne regarder d'un œil propice cette génération qui a beaucoup péché, il est vrai, mais qui a tant et si cruellement souffert en expiation de ses fautes ; que, embrassant dans sa bonté les hommes de toute nation et de toute race, il se souviennent de sa

propre parole : *Lorsque j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi* (24).

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Vénérables Frères, ainsi qu'à votre clergé et à votre peuple, la Bénédiction Apostolique en Notre-Seigneur.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 1 novembre de l'an 1900, de Notre Pontificat le vingt-troisième.

LÉON XIII, PAPE.